



**WATTIGNIES**

**Canton de Seclin**

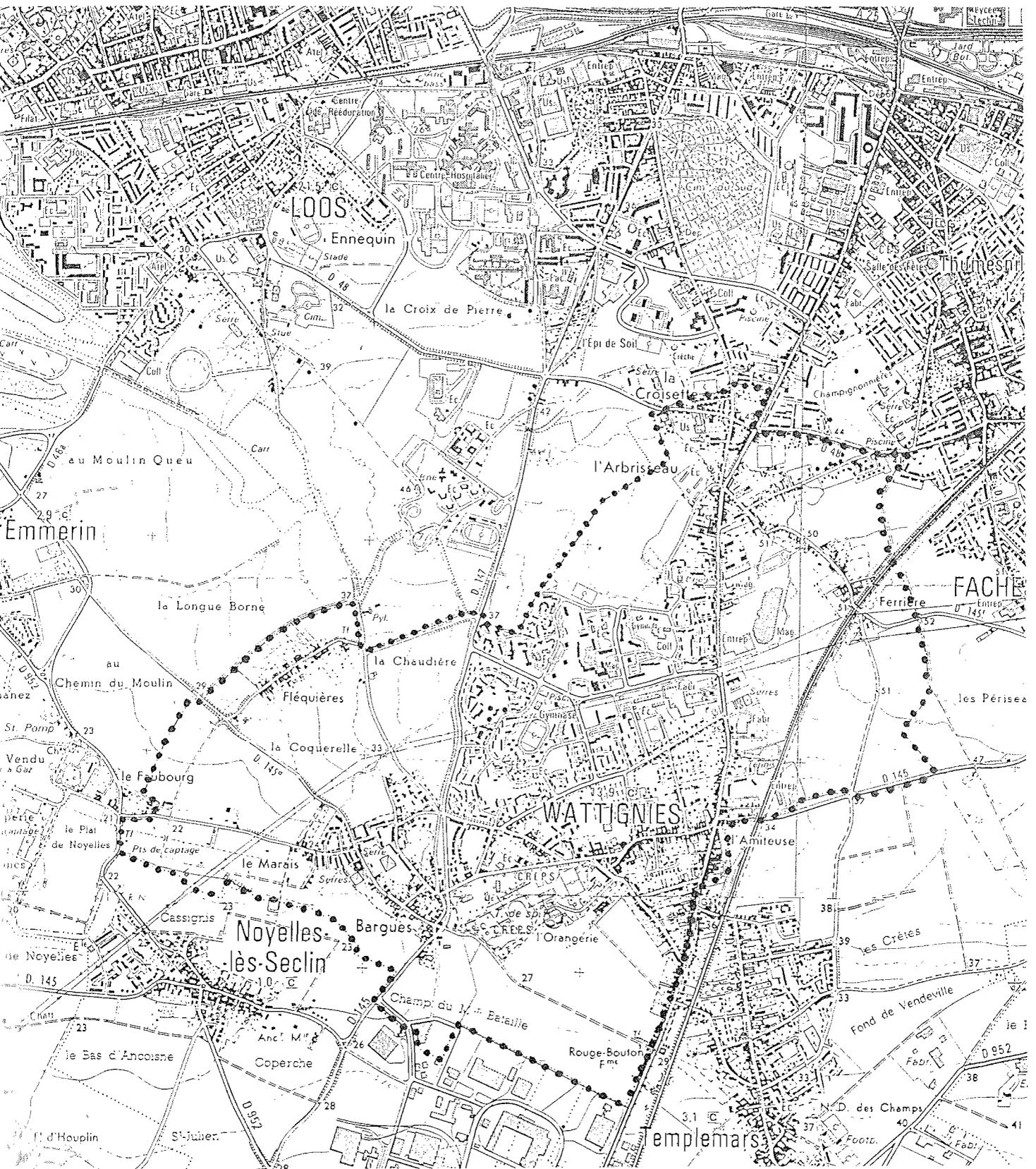
**AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

**PROGRAMME D'ETUDE**

**JANVIER 1991**



# TERRITOIRE COMMUNAL



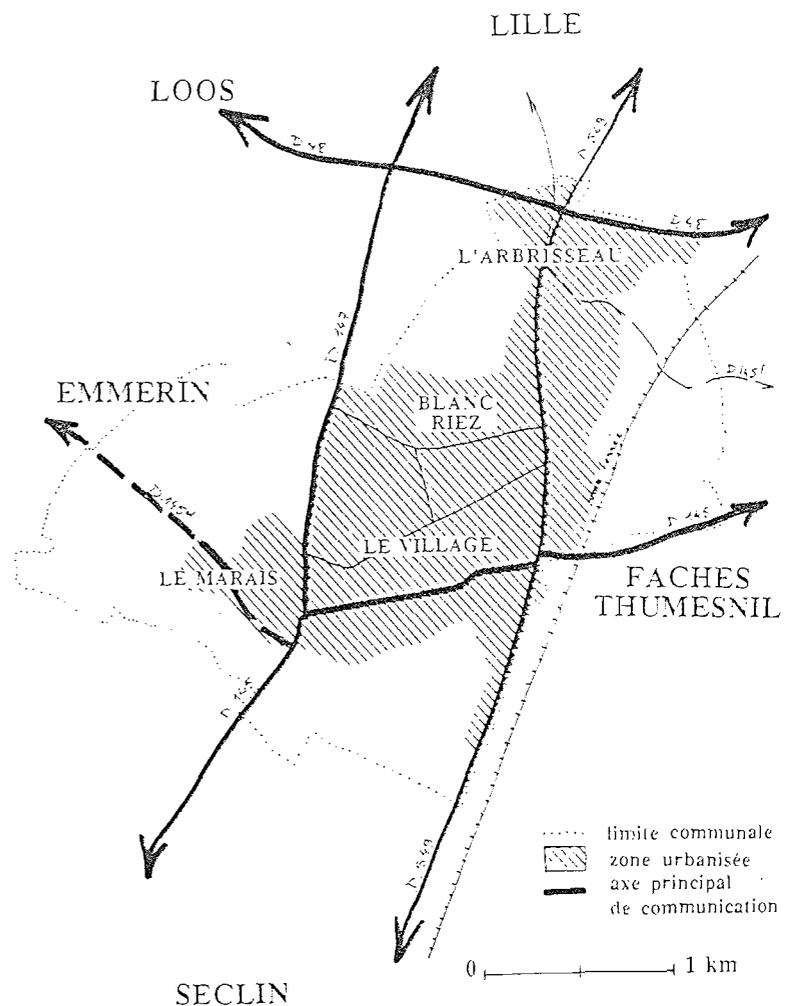
D'après carte I.G.N. 1/25000

## PRESENTATION

La commune de Wattignies est située au sud de Lille. Elle est desservie par la D.549 qui relie Lille à Seclin. La D.147 prolongée par la D.145 est parallèle à la D.549 et décharge quelque peu le trafic de cette dernière.

L'urbanisation s'est faite autour de quatre quartiers mal reliés entre eux et répondant à des logiques d'aménagement différentes.

- **L'Arbrisseau**, dont le développement autour d'un carrefour routier (D.48 et D.549) pose aujourd'hui de nombreux problèmes liés à l'intensité du trafic automobile sur les deux voies.
- **Le Village**, centre traditionnel structuré autour d'une place avec son église et ses commerces.
- **Le Blanc Riez**, Zone à Urbaniser en Priorité, née de la construction massive des années 70 (ce quartier rassemble aujourd'hui plus de la moitié de la population de Wattignies).
- **Le Marais**, petite zone d'habitat située à l'ouest du secteur urbanisé et un peu à l'écart.



Au manque de liaisons entre les quartiers, s'ajoute l'absence d'une centralité nettement affirmée : pour certains, le Blanc Riez est le centre parce qu'il regroupe un maximum d'habitants et que la mairie y est implantée ; pour d'autres, plus attachés à l'histoire communale, c'est "Le Village" qui représente l'âme et donc le centre de Wattignies, bien qu'il soit géographiquement excentré et que la localisation au P.O.S. des zones constructibles renforce ce déséquilibre.

Voici quelques années l'opération "Banlieue 89" a été l'occasion pour la Commune de poser les bases de la restructuration de son territoire et de dégager les axes principaux de sa politique urbaine, à savoir :

- la création d'un centre urbain à l'échelle de la commune,
- la liaison des différents quartiers entre eux,
- l'amélioration de la qualité des espaces à l'intérieur de chaque quartier.

"Banlieue 89" a permis la réalisation des premières opérations satisfaisant les objectifs de cette politique à travers l'aménagement du quartier du Blanc Riez.

Aujourd'hui, une étude menée par la C.U.D.L. sur le secteur de l'hôtel de ville devrait permettre de poursuivre les aménagements dans ce quartier.

### LE QUARTIER DU "VILLAGE"

La Municipalité a aussi entrepris de renforcer le quartier du "Village" et les liens entre ce quartier et l'ensemble de la commune en construisant le centre culturel à proximité de la place de la République.

Mais la réussite de cette opération à long terme dépendra de la qualité de son intégration dans le tissu urbain. Cette intégration suppose :

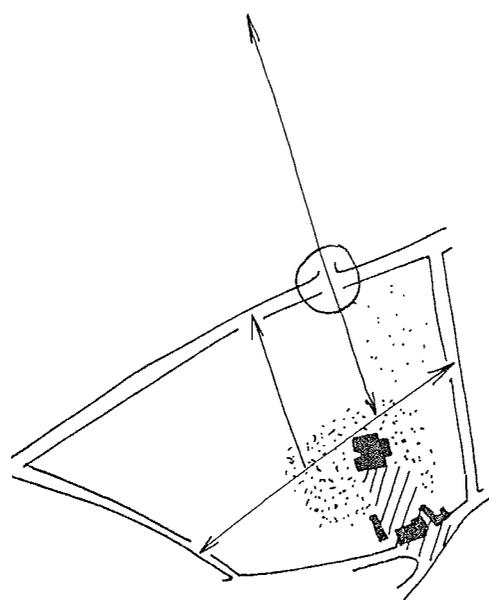
**La création de liaisons fortes entre le Centre Culturel et les voies structurantes de la commune,**

- en affirmant, en particulier, la liaison avec le quartier du Blanc Riez par la valorisation de la jonction entre l'avenue du 14 Juillet et la rue du Dr. Schweitzer.

**La construction autour du Centre Culturel et de la place de La République d'un centre urbain à l'échelle de la ville,**

- en créant une grande place entre le nouvel équipement et l'église sans détruire la qualité des espaces hérités de l'ancien village (échelle de la place de la République par rapport à l'église et aux petites maisons environnantes),

### LE BLANC RIEZ



### LE VILLAGE

- en marquant la continuité entre une place à créer entre l'église et le Centre culturel et la place de la République de façon à rendre perceptible la présence d'un équipement important depuis la place de la République.
- en créant un parc public autour du Centre Culturel de manière à en accroître l'agrément et à renforcer l'attractivité du centre.
- en paysageant le cimetière en continuité avec le parc public en supprimant les clôtures en plaques de ciment (éventuellement en cherchant pour le cimetière un emplacement moins central),
- en paysageant la rue de l'Yser de façon à faire déborder le parc sur les trottoirs et en créant des événements paysagers en des points privilégiés (croisement avec la rue Guynemer, entrée du C.R.P.S.) de façon à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse (Une demande a été faite auprès du Département pour la réalisation d'une étude de sécurité).

## LE QUARTIER DU "MARAIS"

Le quartier du Marais, un peu à l'écart de la commune, ne pose aujourd'hui que des problèmes d'habitat liés à l'exiguïté et à la vétusté de certains logements. Une étude ( C.U.D.L.) permettrait de déterminer si le secteur justifie la mise en place d'une Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat. La Commune pourrait accompagner cette démarche d'une opération d'embellissement des espaces publics et de valorisation des voies de liaisons avec les autres quartiers.

## LE QUARTIER DE "L'ARBRISSEAU"

Le quartier de l'Arbrisseau représente un enjeu important pour l'aménagement communal et fait l'objet pour cette raison du présent dossier. Son traitement est lié à celui de la départementale 549 qui traverse et irrigue l'ensemble de la commune, c'est pourquoi l'étude de cette voie fait partie intégrante des réflexions à mener sur le quartier.

L'étude s'attachera à définir un ensemble d'opérations à court, moyen et long termes de façon à permettre à la Municipalité de poursuivre sur des sites privilégiés les objectifs d'aménagement précédemment définis.

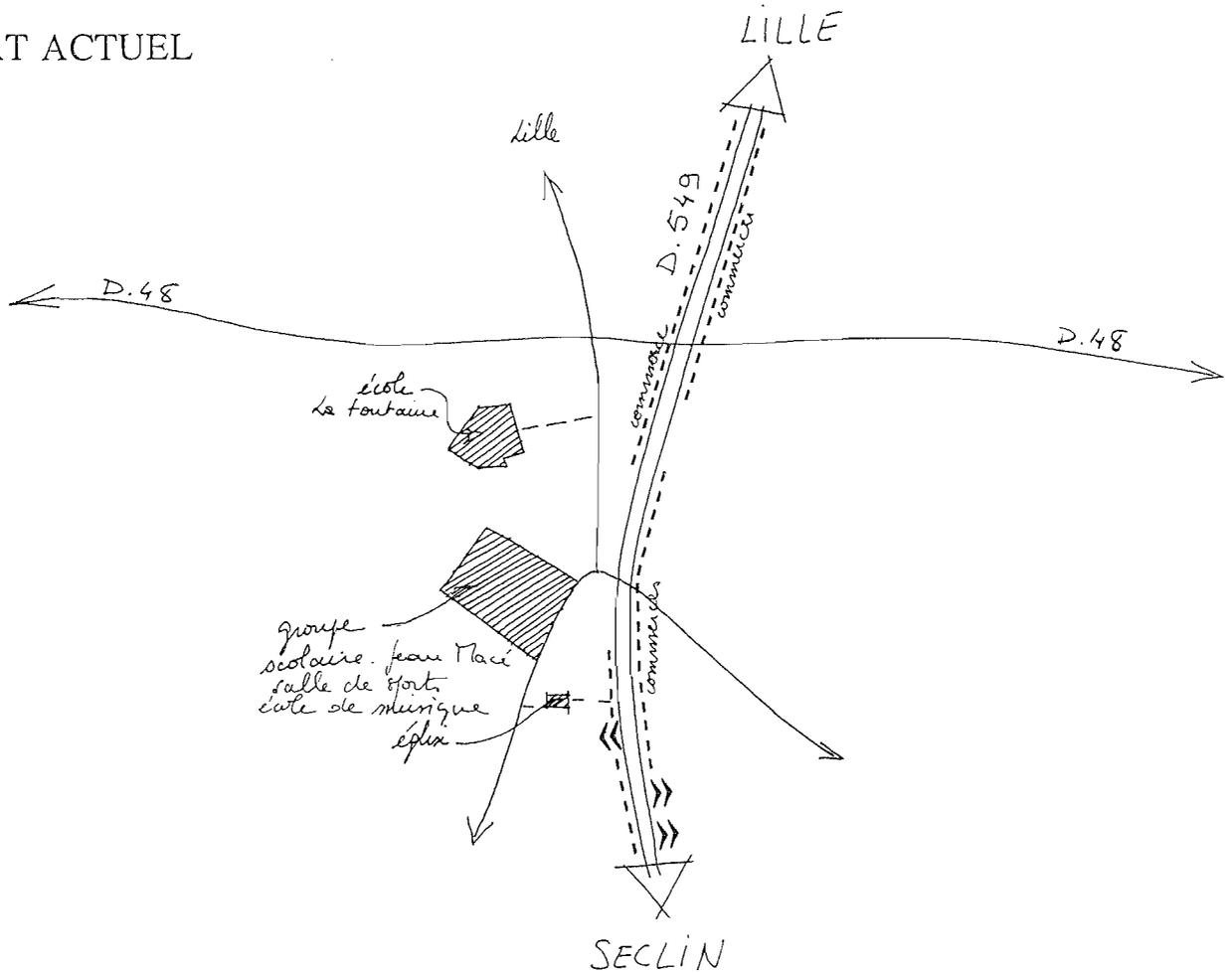
Afin d'informer la population de la politique communale, une exposition et une présentation publiques des projets seront organisées.

Par ailleurs, à la demande des enseignants, des ateliers portant sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage pourront être animés à cette occasion dans les écoles par l'équipe de "L'Ecole des Passemurailles" du C.A.U.E.

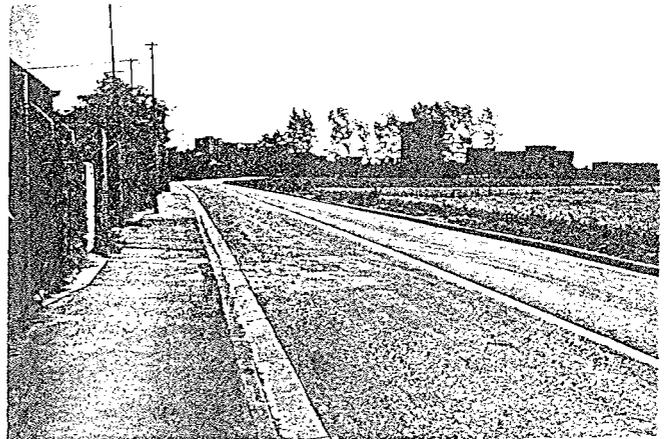
# LE QUARTIER DE L'ARBRISSEAU

Le quartier de l'Arbrisseau, situé au Nord du territoire communal et en limite avec les communes de Lille et de Fâches-Thumesnil, est traversé par la départementale 549 qui en constitue l'épine dorsale.

## ETAT ACTUEL



Le quartier s'est développé le long de la départementale sans gagner beaucoup d'épaisseur de chaque côté de la voie. L'inscription au P.O.S. de zones N.A.b. de part et d'autre de l'espace urbanisé risque de rester encore longtemps sans effet sur l'urbanisation compte-tenu de l'existence de carrières souterraines de craie dans ce secteur.



Derrière l'église, la voie de liaison avec le Blanc Riez et les champs.

En revanche, la déviation de la D. 48 qui coupe perpendiculairement la D. 549 au nord de la commune pourrait être réalisée à moyen terme.

La départementale 549, reliant Lille à Seclin, est un axe particulièrement chargé (22 000 véhicules/jour). L'importance du trafic routier engendre un certain nombre de nuisances pour le quartier en même temps qu'elle génère une dynamique commerciale qui peut être profitable s'il en est tiré parti.



La valorisation du quartier passe donc par l'aménagement de l'ensemble de la départementale 549 sur le territoire de Wattignies. L'étude de cet aménagement pourrait se faire en relation avec la Commune mitoyenne de Templemars, elle-même engagée dans une réflexion analogue.

Des travaux viennent d'être entrepris au niveau du carrefour de la D.549 avec les rues Pasteur, Jean Jaurès et Jules Ferry de manière à favoriser la desserte de ces voies tout en augmentant la fluidité sur la départementale.

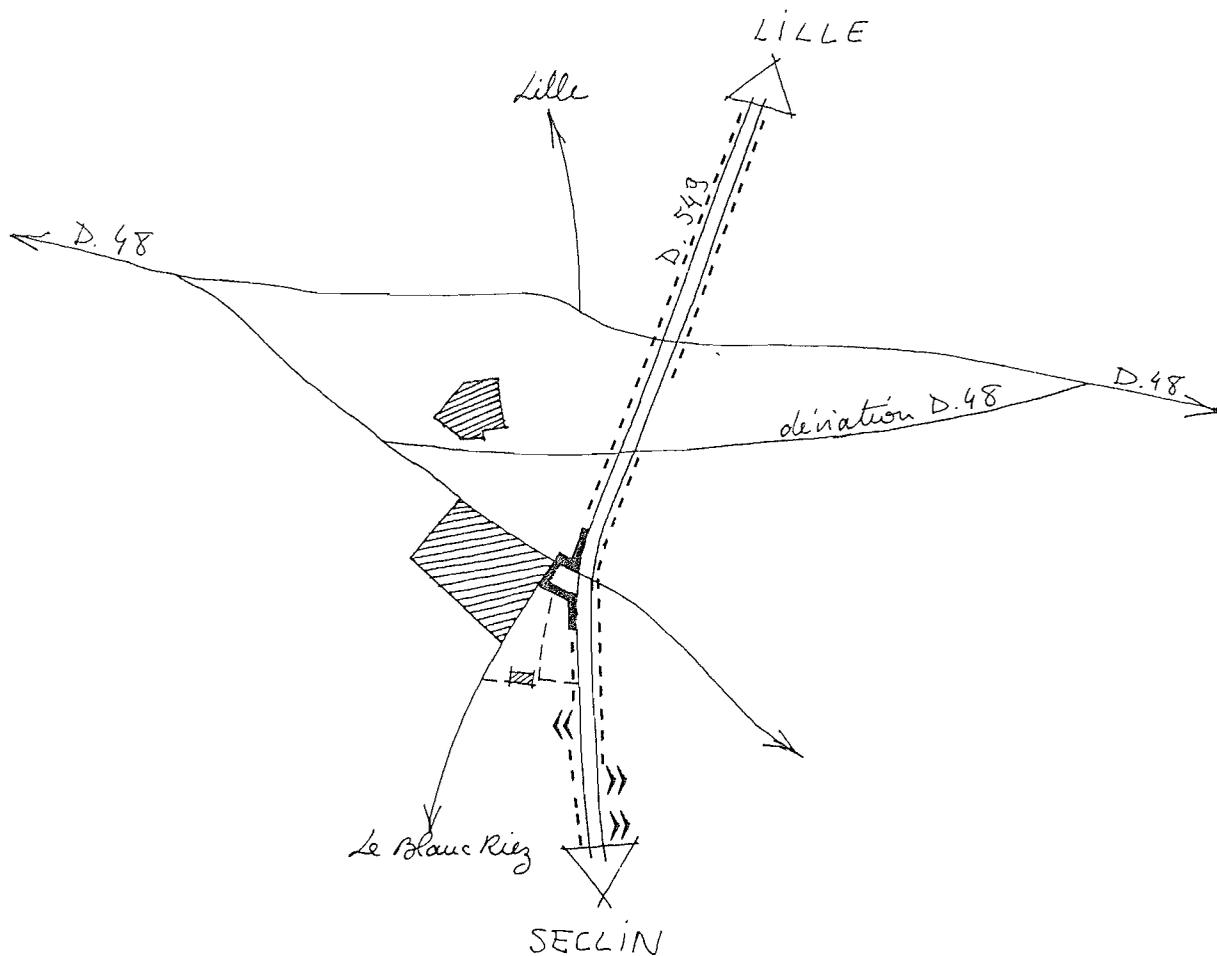
Ces travaux visant à améliorer l'accessibilité automobile du secteur devraient permettre la réalisation d'un petit centre de quartier.



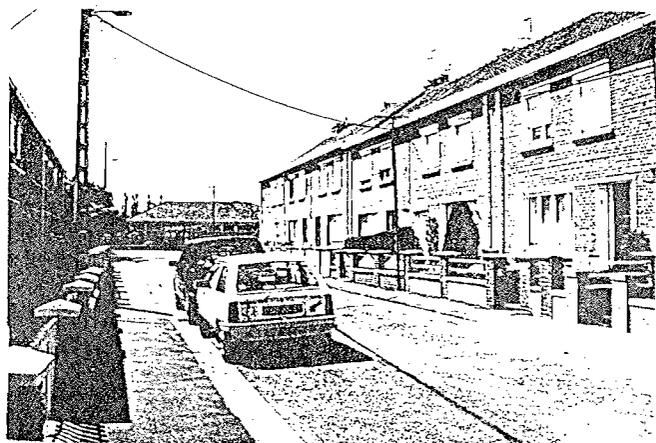
Une place entourée de commerces et de logements pourrait être reliée au groupe scolaire et à l'église par des cheminements piétonniers et créer ainsi un lieu d'identification pour le quartier. Un soin tout particulier devra être apporté à l'architecture de cette opération compte-tenu de sa position à l'entrée Nord de la commune et de la fonction symbolique qui en découle.

La situation de ce centre en continuité avec la départementale, jointe à une bonne desserte en stationnements serait un facteur important de développement commercial à un moment où le maintien des commerces le long de la départementale est rendu de plus en plus problématique en raison de l'augmentation du trafic automobile.

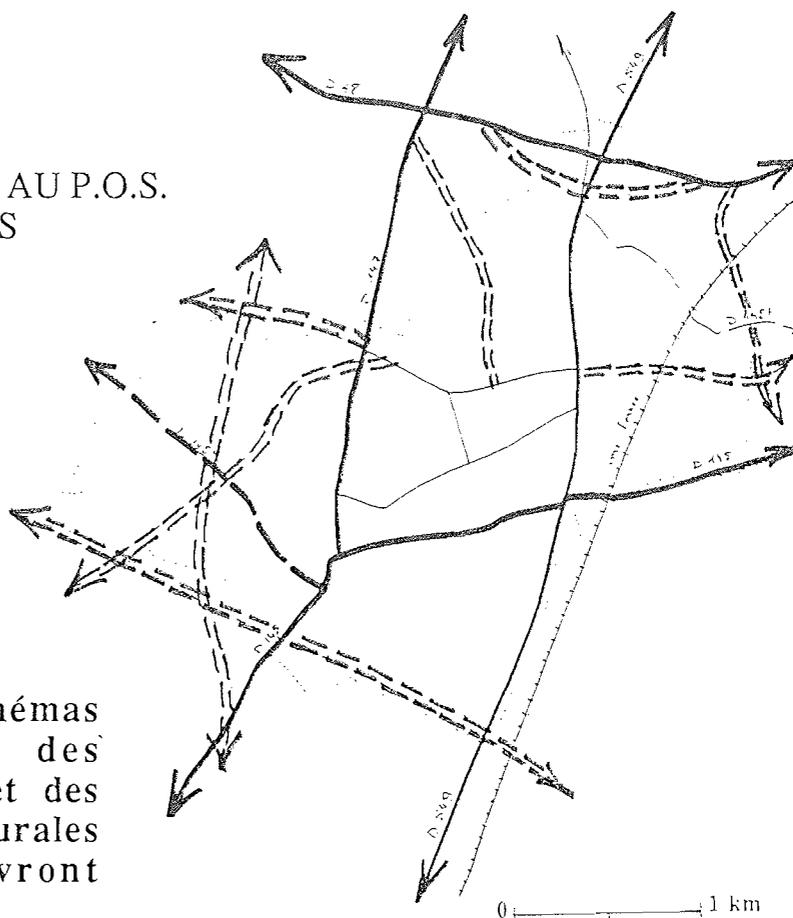
### ETAT PROJETE APRES DEVIATION DE LA D. 48



rue J.-B. Lebas  
au fond l'école La Fontaine



## EMPLACEMENTS RESERVES AU P.O.S. POUR INFRASTRUCTURES



Des esquisses et des schémas d'intention suggérant des orientations urbanistiques et des recommandations architecturales pour le quartier devront s'attacher à :

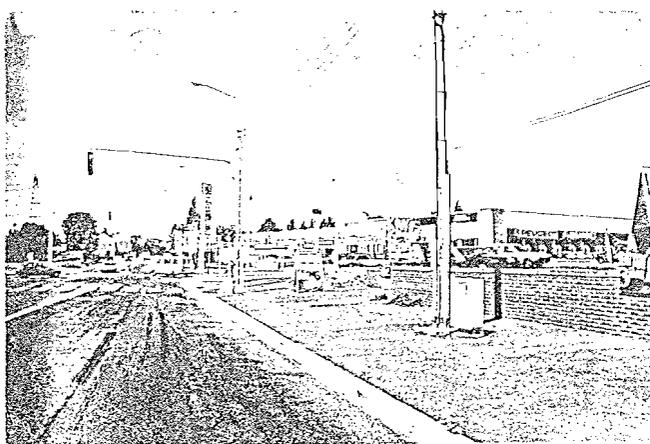
- donner un caractère moins routier à la D. 549 de façon à encourager les automobilistes à ralentir et ainsi atténuer la coupure créée par la voie dans le secteur de l'Arbrisseau,
- créer un système viaire propre au quartier, le structurant et le reliant aux autres quartiers de Wattignies (les axes nord-sud prévus au P.O.S. sont trop liés à une forte extension urbaine pour être opérationnels à moyen terme),
- prévoir l'intégration urbaine de la déviation de la D.48 de façon à éviter qu'elle ne provoque une coupure entre le nord et le sud du quartier (par exemple, problèmes de liaisons avec les écoles),
- créer un centre pour le quartier,
- affirmer l'appartenance de l'Arbrisseau à Wattignies en rendant manifeste sa fonction de "porte" de la ville.

Les projets permettront à la Municipalité de fixer les éléments de sa politique urbaine sur le site de l'Arbrisseau et de lancer des projets précis d'aménagement.

## LA DEPARTEMENTALE 549

Afin de prolonger l'effet de "porte" créé sur la départementale au niveau du quartier de l'Arbrisseau, l'aménagement de l'ensemble du parcours de la D. 549 devra être amélioré de façon à :

- valoriser l'image de la commune dans sa traversée principale en diminuant l'impact de la zone commerciale au profit d'éléments plus significatifs de l'urbanité (hôtel de ville).



Le secteur commercial



Le secteur de l'Hôtel de Ville

- créer une unité d'aménagement sur l'ensemble du parcours qui identifie la traversée dans Wattignies éventuellement prolongée par la section comprise sur Templemars.



- aménager un espace plus urbain que routier qui incite les automobilistes au ralentissement et à la prudence.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra à la Municipalité d'entreprendre rapidement des travaux en harmonie avec les projets portant sur le quartier de l'Arbrisseau.